



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme (L.B.F.A.)

Formation de cadres sportifs

Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme

<http://www.lbfa.be/web/moniteur-sportif-initiateur-lbfa>

La formation Moniteur Sportif Initiateur en Athlétisme est à vocation pédagogique. Elle est destinée aux candidats désireux d'encadrer les jeunes en école d'athlétisme.

- Objectifs**
- Faire découvrir et diversifier l'activité athlétique : approche ludique et multiforme
 - Animer et motiver à la pratique de l'athlétisme
 - Développer les habiletés motrices générales et spécifiques des jeunes
 - Fidéliser à la pratique de l'athlétisme
- Public cible**
- Enfants de 10 ans et moins dans une pratique de découverte athlétique
 - Enfants de 10 à 13 ans en phase de formation de base
 - Débutant adolescents en phase d'apprentissage
- Pré-requis**
- Etre âgé d'au moins 16 ans en début de formation (brevet homologué de l'Adeps remis lors des 18 ans). Avoir réussi ou être dispensé(e) des cours généraux ADEPS : M.S. Initiateur.
 - Être en ordre d'affiliation à la LBFA ou dans une Fédération régionale, nationale ou internationale reconnue.
 - Envoyer la copie du brevet « 1ers soins en milieu sportif » si déjà passé.
 - Envoyer une copie resto verso de la carte d'identité.
- Contenus**
- CS 1.1.1 Organisation administrative de l'athlétisme
 - CS 1.2.1 Méthodologie appliquée et gestion de groupe
 - CS 1.2.2 Parcours athlétiques
 - CS 1.2.3 Ateliers FFA
 - CS 1.2.4 Kids' Athletics
 - CS 1.2.5 Progressions pédagogiques
 - CS 1.2.6 Stretching
 - CS 1.2.7 Stage didactique
 - CS 1.3.1 Fondamentaux techniques
 - CS 1.3.2 Règlement technique simplifié
 - CS 1.3.3 Initiation athlétique de l'enfant
 - CS 1.3.4 Evaluer les aptitudes athlétiques
 - CS 1.3.5 Techniques spécifiques : courses, sauts, lancers et marche
 - CS 1.4.1 Gestion de l'athlétisme en toute sécurité
 - CS 1.5.1 Charte des droits de l'enfant dans le sport
- Déroulement**
- Etape 1 : suivre les 36h30 de cours (5h30 de dispense pour les Accompagnant-Animateurs)
 - Etape 2 : faire un stage de 10 séances en club (+/- 15h)
 - Etape 3 : présenter l'évaluation : 2h d'écrit et 20min d'oral sur le rapport de stage
- Coût**
- 160€ pour les affiliés LBFA
 - 120€ pour les lauréats de la formation « animateur en athlétisme »
 - 180€ pour les affiliés à un club d'athlétisme reconnu par l'IAAF autre que la LBFA
- [Le logement et les repas ne sont pas compris dans le prix](#)
-

Session : MSIn Toussaint 2019 à Louvain-la-Neuve

Dates	Du 26/10 au 30/10/2019 Examen 1 ^{ère} session : le 28/03/2020 - Examen 2 ^{ème} session : le 25/04/2020
Adresse	Hall indoor complexe Blocry Place des Sports 1 à 1348 Louvain La Neuve
Formateurs	à définir
Matériel	Tenue sportive, PC, Pique-nique
Inscription	Pré-inscription en ligne obligatoire : https://forms.gle/FqSmDhVypmwenSy57 Au plus tard le 11 octobre 2019 sauf si le quota des inscriptions est atteint.
Payement	160€ affilié(e)s LBFA – 120€ pour les breveté(e) animateur en athlétisme - 180€ affilié(e)s à un club d'athlétisme reconnu par l'IAAF autre que la LBFA à verser sur le compte LBFA : BE94 7340 0478 2614 communication : Initiateur Toussaint 2019 + Nom + Prénom
Contact	f.deroubaix@skynet.be 02/474 72 02 Avenue de Marathon 119D – 1020 Bruxelles